



Information aux familles

REPRISE DES INSCRIPTIONS POUR LES MERCREDIS A L'ALSH

Les inscriptions pour les mercredis compris entre le 1^{er} septembre et 16 octobre seront à nouveau possibles en ligne à compter du lundi 24 Août.

Ces inscriptions sont **ouvertes à tous**, sans présentation de justificatifs liés aux activités professionnelles des deux parents, mais pourront être revues selon l'évolution de la situation sanitaire et des mesures qui pourraient être mises en place par les Services de l'Etat.

Pour les familles ne pouvant effectuer ces inscriptions en ligne, une permanence aura lieu dans les locaux de l'ALSH **le LUNDI 31 AOUT de 14h30 à 18 heures.**

Pour les nouveaux inscrits : Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune : rubrique ALSH. Vous pouvez également vous le procurer en Mairie, à l'accueil.

Pour tout renseignement complémentaire, Pierre-David ALBERT, pourra répondre à vos interrogations par téléphone au 06.75.21.85.02 ou par mail.

Le Maire,